

**NOUVELLES TECHNIQUES**  
**DESEPOIR OU ESPOIR**  
**POUR LES TRAVAILLEURS HANDICAPES MENTAUX**

*Anna TOBIASZ-ZALEWSKA*  
*Art et Bois*  
*53, rue de Versailles - 78150 Le Chesnay*  
*Tél. : (1) 39.54.70.77*

**PETIT HISTORIQUE**

Il y a une dizaine d'années, j'ai eu l'occasion de participer aux réunions du CREA de Paris dédiées aux CAT. Les directeurs, les éducateurs, en majorité des éducateurs techniques, se sont posé souvent une question inquiétante : « Dans l'avenir, quelle part du marché du travail la technique et la robotique laisseraient-elles aux travailleurs des CAT ? » Conditionnement de petites pièces, de bonbons, de petits flacons de parfum ? - un jour le marché va être pris par les machines. Cantonniers, balayeurs, laveurs de cabines téléphoniques devront avoir un permis de conduire et savoir se servir de machines bien compliquées...

Je me suis demandée si les techniques modernes, techniques de pointe, qui participent tant à l'amélioration du quotidien des handicapés physiques en leur apportant l'autonomie, les moyens de transports et de communication, le travail, ne risquent pas un jour pour les handicapés mentaux de balayer le reste des activités qui leur sont accessibles en les poussant encore plus loin dans leurs ghettos, hors de la vie active de la société.

Lorsqu'en janvier 1988 nous avons reçu, grâce à l'action « Apple pour tous », un Mac 512, nous étions loin de nous imaginer le rôle que cet appareil allait jouer dans notre CAT, aussi bien auprès des travailleurs handicapés qu'auprès de l'encadrement, et qu'un jour on aurait à parler de son rôle économique.

Notre premier appareil fut installé (faute de place) au milieu d'un atelier de conditionnement. Personne, y compris moi-même, n'avions eu la moindre idée de ce à quoi pourrait servir ce type d'appareil dans notre CAT de 42 places où les personnes scolarisées dans leur enfance se comptaient sur les doigts d'une main.

Dominant les premières difficultés (ouverture, chargement, etc.), j'ai proposé aux travailleurs handicapés quelques jeux de type éducatif, livrés avec l'ordinateur. Nous avons essayé aussi de faire des dessins.

Par intérêt personnel, j'ai commencé à apprendre en autodidacte (faute de crédit de formation disponible) à me servir de MacWrite, un traitement de textes efficace et simple.

C'est à ce moment-là qu'un père retraité, venant chercher sa fille, m'a posé une question : « Pourquoi n'essayez-vous pas de trouver du travail en traitement de textes, par exemple dans mon ancienne entreprise ? » Cela m'a paru incroyable et farfelu, mais pourquoi ne pas essayer ?

Au mois de juin 1988, pour la première fois, nous avons gagné de l'argent en faisant de la saisie informatique pour un mailing.

Nous avons commencé cette activité avec deux personnes, initiées préalablement par leurs parents à la machine à écrire. Il a été évident que pour continuer, nous avons besoin de plusieurs personnes capables de faire de la saisie. D'une part, nous ne voulions pas prolonger le temps de travail devant un écran (plus d'une demi-journée) et d'autre part, comme nos travailleurs tournent dans tous les ateliers, nous ne pouvions pas accepter définitivement cette activité sans initier au moins quatre à six personnes.

Depuis longtemps, je voulais donner plus de responsabilité aux ouvriers dans la gestion du travail d'atelier. Profitant de l'aide de deux personnes de bonne volonté, je me suis familiarisé avec les macro en Excel, j'ai réussi à faire un programme de gestion des pièces à conditionner que j'ai souhaité faire gérer par les travailleurs.

## **FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER**

Autour de ces deux axes d'activités s'organisait l'apprentissage. D'abord, je me suis chargée moi-même de faire l'initiation. Par la suite, je me suis rendue compte que l'apprentissage me prenait trop de temps et j'ai demandé à notre orthophoniste de m'aider. Actuellement, très souvent, ce sont les travailleurs qui s'en chargent.

Aujourd'hui, la moitié des travailleurs de notre atelier participe, à des degrés différents, à ce travail. Nous avons actuellement cinq clients fidèles (dont BMW, Opel-GM, Labinal, CSTB), nous avons élargi nos services à la saisie de base de données, des étiquettes de traitement de textes K au kilomètre ». Nous disposons actuellement de deux 512 (postes de la saisie), un MacPlus (chez l'orthophoniste) et un IICX (contrôle, impression, gestion), ainsi que de deux imprimantes.

Si au départ nous nous sommes adressés aux personnes ayant un certain acquis scolaire, très vite nous nous sommes aperçus que la demande d'apprentissage était beaucoup plus large. Ce sont les personnes n'excédant pas le niveau de déchiffrage qui s'avèrent souvent les plus efficaces.

D'autres personnes, qui probablement ayant appris dans leur enfance à lire et à écrire, mais n'utilisant plus ces aptitudes depuis longtemps, ont récupéré rapidement ce qui était enterré dans leur mémoire profonde, mémoire de stockage. Quelques-uns de ceux qui véritablement n'avaient jamais eu de contact avec l'écriture ont fait la demande auprès de l'orthophoniste pour apprendre.

Les aller et retour entre l'apprentissage et le travail, entre les cours d'orthophonie et les applications dans le travail réel servent visiblement comme « feed back » et rendent les résultats étonnamment stables. Les progressions observées me font penser par certains côtés à la méthode de PEI (Feuerstein) à la « spirale de développement » que nous utiliserions comme monsieur Jourdain utilisait la prose - sans le savoir ?!

Néanmoins, l'ordinateur qui fonctionne entièrement dans la logique binaire facilite, mais en même temps, malheureusement, appauvrit le raisonnement. Il n'y a que les « oui » et les « non » qui ne laissent pas de place à l'incertitude pourtant si humaine du K peut-être ».

Visiblement, les travailleurs handicapés apprennent un certain contenu, comme la reconnaissance des formes des lettres, la mise en forme des adresses, le fonctionnement de la sélection, etc. Nous voyons les retombées de ces apprentissages dans d'autres activités comme le tri, le routage. Face aux progrès surprenants réalisés par plusieurs de nos travailleurs, je me suis demandée : est-ce que ces acquisitions ne

sont pas uniquement imputables au domaine du contenu ou peut-être servent elles aussi à développer le contenant de la pensée ? (B. Gibello *L'Enfant d l'intelligence troublée*). L'ordinateur sert-il comme « une prothèse » toute simple ou aide-t-il la personne handicapée à structurer sa pensée, à évoluer, aussi peu que ce soit, vers le raisonnement logique, vers la pensée formelle ?...

L'attrait de l'ordinateur, son côté mythique, la valeur que la société lui octroie, ne restent pas sans influence sur nos travailleurs. L'utilisation de l'ordinateur a permis à quelques-uns de reconstruire leur propre image, de la revaloriser à leurs propres yeux, aux yeux de leurs parents et de l'encadrement.

C'est peut-être le côté mythique et valorisant de l'ordinateur qui est à la base d'une certaine augmentation du sens de responsabilité chez quelques-uns de nos travailleurs. Nous sommes convaincus que, grâce à ce genre de maturité acquise par le travail en informatique, nous pouvons diversifier les travaux proposés et accepter certaines tâches que, il y a quelques années, nous aurions jugées au-delà des capacités de nos travailleurs.

## **L'ENCADREMENT**

Pour l'encadrement, l'arrivée de l'ordinateur a correspondu à une remise en question générale de tous nos a priori sur les capacités des travailleurs, sur leurs potentialités et leurs possibilités d'évolution.

Pour moi, c'était une remise en question de mes connaissances professionnelles débouchant sur une démarche personnelle pour mieux cerner le processus d'apprentissage chez les travailleurs handicapés.

## **COTE ECONOMIQUE**

Du point de vue économique, bien que l'activité d'informatique ne soit pas aussi facile à gérer que les ateliers traditionnels (conditionnement, jardin, blanchisserie, etc.), nous avons actuellement la preuve qu'il est financièrement viable.

Actuellement, le chiffre d'affaires est de 6 000 F par mois (contre 1 000 F il y a trois ans). Si l'on considère que la moitié de cette somme doit être consacrée à payer l'amortissement, l'autre moitié est tout à fait suffisante pour assumer les deux salaires de « techniciens de la saisie » avec leurs charges sociales. Dans l'avenir, nous pouvons espérer raisonnablement doubler les postes de travail et le chiffre d'affaires.

Notre équilibre financier tient aussi au fait que notre matériel nous a été en partie offert (- 25 %) et que j'arrive à me débrouiller avec les macro, donc à faire toutes les applications dont nous avons besoin (gestion, mailing, étiquettes).

## **QUELQUES RESERVES**

Bien que très engagée, très convaincue de l'intérêt de l'informatique en tant qu'activité parmi d'autres à proposer aux travailleurs handicapés mentaux, je vois aussi certains inconvénients.

La saisie en informatique ne correspond pas aux possibilités et aux désirs de tous nos travailleurs. Il y a (au moins dans notre CAT) des personnes qui, malgré leur niveau scolaire, n'accrochent pas avec

l'informatique. Certaines ont des problèmes de concentration, d'autres ont une image d'eux-mêmes tellement survalorisée qu'ils ne veulent pas se remettre en question et affronter éventuellement un échec.

Il est à noter que le travail de la saisie est tellement valorisant et intéressant qu'il peut diminuer fortement la motivation pour l'insertion dans le milieu ouvert.

Personnellement, je ne crois pas non plus à la possibilité d'insertion des travailleurs handicapés mentaux au sein d'un service d'informatique où l'exigence de l'efficacité et de la vitesse laisse peu de place pour les moins performants.

On peut aussi utiliser l'ordinateur comme symbole de puissance et de domination, en l'enfermant dans un placard chez le directeur ou le comptable, mais c'est un problème qui n'est pas spécifique aux déficients mentaux.

Dans un autre registre : l'activité informatique demande un très grand engagement personnel, du temps, beaucoup d'obstination et aussi un appui et une confiance, je dirais même le goût du risque de la part du responsable et au moins de la tolérance de la part de l'équipe.

## **CONCLUSION**

Je reste convaincue que notre expérience de l'utilisation de l'ordinateur comme support de travail pour les handicapés mentaux est très enrichissante pour les travailleurs et pour l'encadrement. Il faut que nous regardions attentivement les nouvelles techniques, que nous essayions de nous les approprier, de les analyser et voir par quel biais nous pouvons les détourner » au profit des personnes handicapées mentales.

## **QUELQUES RÉFÉRENCES**

J. CHAUVIN, K. EIMERL, *Le Micro-ordinateur en classe maternelle, quels apprentissages ?*, La Documentation française, Paris, 1986, 68 pages.

R. GAGNE, *Les Principes fondamentaux de l'apprentissage*, HRW Ltée, Montréal, 1976, 148 pages.

S. IONESCU (red.), *L'Intervention en déficience mentale*, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1989 (?), 435 pages.

R. DEBRAY, *Apprendre à penser - programme de R. Feuerstein : une issue à l'échec scolaire*, Eshel, Paris, 1989, 261 pages.

J.-F. LE NY, *Le Conditionnement et l'Apprentissage*, PUF, Paris, 1975, 195 pages.

P. VANDEGINSTE (red.), *La Recherche en intelligence artificielle*, Seuil, Paris, 1987, 373 pages.

M. ZAFIROPOULOS, *Les Arriérés : de l'asile à l'usine*, Payot, Paris, 1981, 271 pages.

R. ZAZZO (red.), *Les Débités mentales*, Armand Colin, Paris, 1979, 468 pages.